



La fronde des pêcheurs pour un débat sans fin

MARTIGUES Ils sont toujours vent debout contre la nouvelle réglementation

Dans l'idée, ce devait être une nouvelle ambiance de barricades, après les premières mobilisations sur terre et en mer jusqu'à ces deux défilés de bateaux en force dans le canal Galliffet. Un nouveau mouvement de fronde hier, parti des réseaux sociaux, pour rassembler des pêcheurs à pied, dans les pas de Jacky, traînant encore et toujours le nouveau règlement de l'État qui restreint le droit de pêcher de nuit et dans certaines zones portuaires du GPMM, comme une âme en peine. Une résistance sous le thème "d'une canne et un sifflet", hier matin, "pour protester symboliquement et tourner le dos au passage de la gendarmerie maritime" et clamer le "droit de pêche" sur "leur" canal.

Ils étaient bien là, une bonne

"On n'a ni carabine, ni Kalachnikov... Juste des cannes à pêche."



Les pêcheurs ont parlementé longuement avec les policiers leur conseillant de quitter les lieux pour éviter les sanctions... La gendarmerie maritime a eu droit à des coups de sifflet.

/PHOTOS P.S.



cinquantaine enracinée au bord du canal Galliffet, sur ce coin du quai des Anglais. Entre deux palmiers, la banderole du Collectif du golfe de Fos à l'étang de Berre, composé de sociétés nautiques et de 29 associations affiliées à quatre fédérations de pêche, a été dressée. Sauf que Jacky fait grise mine. "On a essayé de mobiliser mais le pêcheur est solitaire... Il préfère aller pêcher dans son coin, c'est dommage". Une cinquantaine du côté du Miroir aux oiseaux quand même, autant face à la médiathèque; d'autres avec des lignes déployées du côté de Jonquières, ce fut désordonné, même si ça valait son pesant. Un sacré manège pendant près d'1h30 d'un rassemblement qui a fini par mettre la police dans les rangs, forcément. Un ton pagnolesque face à des forces de l'ordre patientes.

"On n'a rien contre les pêcheurs, il y a un décret, rappelle la commissaire de Martigues. Vous contestez le règlement mais ce n'est pas suspensif. Vous n'êtes pas autorisé à pêcher. Soit vous levez ce rassemblement et rangez les cannes, soit on sera obligé de verbaliser. Ce serait dommage d'en arriver là..."

Face aux policiers, un long moment à parlementer, à entendre en long, en large et en travers les doléances de passionnés, "rappelant que ça fait 7 000 ans que l'on bouffe du poisson ici (sic)". Pacifiques pour la plupart, même s'il y en a toujours un ou deux qui veulent faire les malins, au-delà d'une "désobéissance civique". "Vous nous dites que vous fini-

rez par confisquer les cannes. On ne laissera pas faire. Il faudra que vous veniez à 400 pour nous déloger." Certains font un pas de côté, à l'image de Fabrice Vidal, représentant du collectif et membre de la Fédération nationale de la plaisance de la pêche en mer, qui ne renie rien. "On n'est pas là pour aller au conflit. Bien sûr, il y a des gens qui se sont comportés comme des imbéciles par le passé, mais là ce sont pour la plupart des retraités qui pêchent ici. Ils sont là pour prendre l'air dans un moment de convivialité. Ce ne sont pas les deux poissons qu'ils vont prendre aujourd'hui... Là c'est radical. Qu'on travaille sur les incivilités, mais pas que l'on interdise les pêcheurs. Les fédérations ont proposé d'avoir des sentinelles pour sensibiliser, de mettre en place une carte de pêche, mais on nous dit que ce n'est pas possible, ils ne veulent rien sa-

voir..." Tous sont piqués au vif, après cette mesure historique le 25 juillet, validée par le Préfet, d'interdire la pratique de la pêche sur le canal Galliffet. "L'un des spots de daurades de France les plus prisés, dit un pêcheur, espérant faire "couler ce texte", avant que Fabrice Vidal, ne vienne clarifier les légendes.

Selon le Gipreb, la pêche de loisirs représente 780 tonnes de poissons par an...

"Il n'y a pas de problème au niveau des ressources. Le chiffre avancé par le Gipreb, selon lequel la pêche de loisir représenterait près de 780 tonnes de poissons attrapés chaque année, c'est n'importe quoi. La pêche professionnelle fait 40 tonnes et



nous avec nos cannes, on en ferait près de 20 fois plus ! Ce sont des fadas avec leurs calculs."

Plus loin, toujours face à un gradé de la police, Charly exorcise toute son amertume. "On n'a ni carabine, ni Kalachnikov, juste des cannes à pêche. Ça fait 35 ans que je pêche ici. Je travaille, ici c'est le plaisir. Mes enfants ont été élevés à la poussette ici. On est des passionnés. Même s'il fait froid, on vient ici. On nettoie, on a même sauvé des vies. Quand on n'est pas là, il y a en qui ont cassé des voitures. Quand on est là, on est vigilants". Des mots du cœur et des grands mots. "C'est une atteinte à la liberté ! Nos parents ont fait la guerre pour gagner la liberté, on nous l'enlève avec ce règlement", glisse un autre pêcheur.

"Si on les écoute, il faut rentrer... On va se mettre sur le canapé, on va attendre la mort", soupire encore ce "papet" de 77 ans. Pagnol dans le texte on vous dit, même s'il y a une autre réalité qui attriste Fabrice Vidal, alors que le Zodiac orange de la gendarmerie maritime traverse le canal entre des applaudissements, des coups de sifflet et quelques provocations. "On va retirer les moules là-bas que certains pêcheurs ont laissées sur le quai. Ils donnent le bâton pour se faire battre..." Tout le symbole du sale tour d'une minorité depuis des lustres, qui a fini par mettre ce règlement particulier sur le tapis. Le nœud du problème est peut-être là, les bonnes âmes payent pour ceux qui ont fait beaucoup de tort à la pêche...

Pascal STELLA